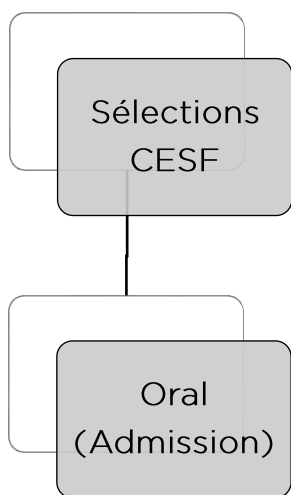


L'essentiel : de la procédure aux critères d'évaluation

👉 La procédure d'admission



👉 L'épreuve et les critères d'évaluation

Epreuve	CESF
ORAL	<p>Durée : 30 min Forme : Entretien individuel, avec un formateur ou un intervenant professionnel de l'EPSS. Cet oral s'appuiera sur le dossier du candidat et, notamment, son projet de formation motivé. Les critères d'évaluation sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité de l'expression écrite du projet de formation motivé ; - L'adoption de comportements adaptés à la situation d'entretien d'admission ; - La qualité de l'expression orale ; - La capacité d'écoute et de compréhension ; - L'initiative et le dynamisme dans le dialogue avec le jury ; - Les connaissances et une certaine réflexion portant sur le métier (métier en lui-même, publics, établissements, pratiques professionnelles) ; - Les connaissances sur la formation (organisation, contenus, attentes..) - La capacité d'argumentation de la motivation au regard de son parcours (histoire personnelle, engagements, activités, centres d'intérêt..) - Une certaine appétence pour les questions sociales / éducatives / sociétés (exposer une question et la décrypter) ; - Les motivations à réaliser sa formation à l'EPSS ; - L'anticipation des conditions de vie matérielles et familiales nécessaires à la réalisation du projet de formation. <p>Une attention toute particulière sera apportée aux notes obtenues pendant le BTS dans les matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances des publics ; - 1ère année : investigation ; - 2ème année : méthodologie de projet.

👉 Le projet de formation motivé

Le projet de formation motivé comprendra **entre 3000 et 7500 caractères**.

Il sera à fournir lors de votre inscription en ligne.

Dans cet écrit, vous y :

1. Explicitez votre parcours (personnel, scolaire, bénévole et/ou professionnel), en mettant en évidence le rôle des personnes qui vous ont accompagné.
2. Argumentez votre motivation à choisir ce métier : pourquoi ? Qu'en connaissez-vous ?
3. Expliquez comment vous vous projetez dans la formation (organisation de la formation, thèmes et/ou des cours que vous souhaiteriez aborder en formation, choix de l'epss...).
4. Expliquez l'organisation de vos conditions de vie matérielle et familiale pour réaliser votre projet de formation (logement, ressources, changement de rythme de vie, temps de travail personnel), et ceci dans le cadre d'une formation à plein temps, en voie initiale, en apprentissage, en situation d'emploi ou en autofinancement.

IMPORTANT : cette fiche de synthèse est un complément du règlement d'admission que vous devrez obligatoirement avoir lu dans son intégralité.